



## **REGLEMENT D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UN BROYEUR À VÉGÉTAUX POUR LES PARTICULIERS**

### **Objectif du financement :**

Dans le cadre de son Schéma Territorial de Gestion des déchets Organiques qui vise à réduire de 12% les apports de déchets verts en déchèterie, le SYDEM Dômes et Combrailles souhaite aider les particuliers du territoire à acquérir un broyeur individuel qu'ils peuvent acheter seul ou en se regroupant à plusieurs.

### **Bénéficiaires :**

Les habitants du territoire du SYDEM Dômes et Combrailles (33 communes) s'acquittant de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).

### **Montant de l'aide :**

Le taux d'intervention du SYDEM Dômes et Combrailles est fixé à 30% du montant toutes taxes comprises de la facture d'achat.

La subvention est plafonnée à 150 € pour un achat individuel et à 300 € pour un achat groupé.

### **Modalités de l'aide et composition du dossier :**

#### **1. Modalités :**

- une seule aide allouée par personne ou groupement de personnes,
- cette aide est allouée en fonction de la date d'arrivée des demandes et dans la limite des crédits disponibles,
- le paiement sera réalisé en un seul versement sur présentation de la facture correspondant à l'achat du broyeur,
- l'acquisition du broyeur de végétaux doit être postérieure à la date de mise en place du dispositif

#### **2. Composition du dossier :**

- formulaire de demande de subvention complété
- deux exemplaires originaux de la convention signée par la ou les personnes qui utiliseront le broyeur subventionné
- la preuve de constitution du groupement (statut association, ...)
- la facture du broyeur acheté
- un Relevé d'Identité Bancaire

### **3. Engagement du bénéficiaire :**

- le bénéficiaire s'engage à retourner le document « suivi de l'utilisation du broyeur subventionné » en janvier de chaque année (pendant au moins 3 ans) et à répondre à d'éventuelle enquête du SYDEM,
- le bénéficiaire s'engage à apporter la preuve aux services du SYDEM Dômes et Combrailles, qui en feront la demande, qu'il est en possession du broyeur subventionné.

Ce dossier sera à adresser à :

**Monsieur le Président  
SYDEM Dômes et Combrailles  
37 Route de Pulvérières - Le Vauriat  
63230 SAINT OURS LES ROCHES**

Le SYDEM Dômes et Combrailles se réserve le droit, si nécessaire, de demander tout complément d'information.

#### **Contact :**

SYDEM Dômes et Combrailles  
37 Route de Pulvérières - Le Vauriat  
63230 SAINT OURS LES ROCHES  
Tél. : 04.73.73.16.83  
Mail : [prevention@sydem63.fr](mailto:prevention@sydem63.fr)